

# LAUBRIÈRES



## BULLETIN MUNICIPAL

Activités du RPI  
Laubrières – Saint-Poix



Février 2021



## LE MOT DU MAIRE



La traditionnelle cérémonie des vœux n'a pu avoir lieu le dernier samedi de Janvier. La pandémie qui est arrivée sur notre territoire depuis bientôt une année nous a obligatoirement fait changer nos habitudes de vie : communale, associative et personnelle. Depuis mars 2020, il n'y a plus de rassemblements, plus de fêtes locales, la relation sociale a fortement diminué et isole encore plus les personnes fragilisées. Nous ne nous attendions pas à cette privation de liberté, mais nous devons nous y soumettre : respect des gestes barrières, port du masque, distanciation, afin de préserver le plus important : la santé de toute la population.

Le 15 Mars 2020, 6 nouveaux conseillers municipaux et 5 conseillers sortants ont été élus. Vous avez été plus de 58% de Laubertins à venir voter, malgré le contexte sanitaire. Je remercie les conseillers qui n'ont pas souhaité renouveler leur candidature, pour leur engagement pendant de nombreuses années, au service de la commune et de ses administrés. Ce n'est que le 26 mai 2020 que la nouvelle équipe municipale a pu commencer ses fonctions. Je remercie tous les Laubertins, de la confiance qu'ils nous ont accordée, à toute l'équipe et à moi-même. C'est avec notre conscience et avec les compétences de chacun que nous essaierons de finaliser des projets, tout en respectant le budget communal.

Au cours de l'année 2021, plusieurs projets prévus en amont vont être concrétisés :

- La viabilisation des huit parcelles du lotissement du Châtaignier se termine et les lots de 535 à 747 M2 sont mis en vente au prix de 18€ TTC/le M2.
- Courant février, les sanitaires de la petite salle derrière la mairie vont être mis en conformité.
- Un local de rangement pour les tables et le matériel de la cantine, va être construit derrière la salle des fêtes.
- L'aménagement autour de l'église est programmé pour juin : côté rue en gravitaire, côté arrière en pelouse + allée piétonne et accessibilité des entrées pour personnes à mobilité réduite.
- Rue du Presbytère : le réseau d'eaux pluviales, l'aménagement pour limiter la vitesse et sécuriser, la réfection de la chaussée, vont être réalisés.
- Le centre de secours regroupant les casernes de Cuillé, Ballots et Fontaine-Couverte va s'implanter sur le terrain près du cimetière, terrain acheté et viabilisé par la commune, les travaux de construction du bâtiment, commenceront en septembre 2021 et seront financés par la communauté de communes et le département.
- Le commerce multiservices : l'association sauvez 1000 cafés a accepté de porter le projet, la commune et la communauté de communes sont en cours de validation, une candidature a été retenue et la réouverture est normalement prévue mi-mai.

La réalisation de ces investissements attirera de nouveaux habitants, de la dynamique, du confort, de la sécurité. Il faut que Laubrières demeure et reste un village vivant.

J'adresse aux Laubertins et aux Laubertines, en mon nom et au nom de l'équipe municipale, tous mes vœux de santé, de bonheur et de sérénité pour 2021.

Colette BREHIN

## INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE 6 rue d'Anjou 53540 LAUBRIERES  
Tél. : 02 43 06 60 61  
Mail : [mairie.laubrieres@wanadoo.fr](mailto:mairie.laubrieres@wanadoo.fr)

Site : [www.commune-laubrieres53.fr](http://www.commune-laubrieres53.fr)

Ouverte le lundi et le mardi  
de 13h30 à 17h  
et le jeudi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

## LES TARIFS COMMUNAUX

► Photocopie : 0,30 €  
*Délibération du 15/12/2016*

► Cimetière :  
*Délibération du 15/12/2016*

	30 ans	50 ans
Concession de terrain 2 m <sup>2</sup>	80 €	100 €
Concession cinéraire	310 €	340 €

Le règlement du cimetière (arrêté 2012-17 du 24 septembre 2012) est consultable en mairie ou sur le site Internet.

► Salle des fêtes  
*Délibération du 03/12/2018*

	Habitants	Hors commune
Salle et cuisine	185 €	210 €
Lendemain ou vin d'honneur	60 €	70 €
Soirée St Sylvestre	235 €	235 €
Réunion	35 €	40 €
Couvert complet	0,30 €	0,30 €
Assiette ou verre ou couteau+fourchette+cuillers	0,10 €	0,10 €
Arrhes versées à la réservation	65 €	65 €

Le prix de la location comprend les charges d'électricité.  
Le paiement du solde et de la vaisselle se fait à la remise des clés.  
Renseignements et réservations auprès du secrétariat de la Mairie : 02 43 06 60 61

► Petite salle de réunion (pour les habitants de la commune)  
*Délibération du 15/12/2016*  
Réservation auprès de la Mairie  
Pour les réunions d'associations locales, la salle est louée gratuitement.  
Pour les réunions de famille (30 pers max) la salle est louée 60 €.



Médecin de garde le soir, le week-end et jours fériés **116 117**  
Pompiers **18**  
Police ou Gendarmerie **17**  
SAMU (urgence grave) **15**  
Urgence sociale **115**  
Appel d'urgence européen (médical, incendie, police) **112**  
Appel d'urgence pour les sourds et les malentendants **114**  
Enfants en danger, parents en difficulté **119**

## ÉTAT CIVIL 2020

<b>Naissances :</b>	Zoé Julliot	05 janvier
	Marsso Demenais	07 février
	Yanis Lendormy	19 mai
	Chloé Gautier	17 juin
	Léana Esnault	23 juin
	Anna Sabin	20 août
	Emy Chabot	13 novembre
	Esme Pulham	31 décembre



<b>Décès :</b>	Claude Croissant	07 mars
	Henri Paillard	11 mars
	Fernand Doussin	12 avril
	Daniel Jourdan	15 juillet
	Fernand Soutif	14 septembre

## LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

La campagne 2021 de recensement de la population qui devait se tenir à Laubrières du 21 janvier au 20 février 2021 est annulée et reportée en 2022. En effet, dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la population totale légale de Laubrières est de 364 habitants.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Le 26 mai 2020, le nouveau Conseil Municipal a été installé dans ses fonctions, soit 2 mois après les élections en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19.



Colette Bréhin (Maire) - Hervé Chabot (1<sup>er</sup> adjoint) - Nelly Buret (2<sup>e</sup> adjoint) - Nicolas Paillard - Isabelle Renaudier - Marie Chambard - Jérôme Rossignol - Barbara Christelle - Jérôme Sabin - Thérèse Breton et Julien Renault.

Les délégations ont été attribuées selon le tableau suivant :

	BREHIN Colette	CHABOT Hervé	BURET Nelly	PAILLARD Nicolas	RENAULT Julien	RENAUDIER Isabelle	BRETON Thérèse	SABIN Jérôme	ROSSIGNOL Jérôme	CHAMBARD Marie	CHRISTELLE Barbara
CTE DE COMMUNES PAYS DE CRAON	T	S									
CCPC - CLECT		T					S				
CCPC - voirie		T						S			
CCPC - logement									T		
CCPC - tourisme											
CCPC - culture											T
CCPC - santé							T				
CCPC - bassin de l'Oudon							S	T			
réfèrent défense					T						
réfèrent sécurité routière					T						
Commission Locale de l'Energie de TEM (1T, 1S)							S				
CNAS (1T)								T			
GAL SUD MAYENNE Conseil en énergie partagée					T						
Commission d'Appel d'Offres (CAO)	P	T	T			SIP	S	T	S	S	
<b>COMMISSIONS COMMUNALES</b>											
AMENAGEMENT VOIRIE URBANISME	P	R		X	X		X	X	X		
TRAVAUX BATIMENTS COMMERCE	P	X	R			X	X				X
CADRE DE VIE (école, enfance, jeunesse)	P		R	X			X		X		
COMMUNICATION	P		X	X		R	X				X
FLEURISSEMENT ENVIRONNEMENT	P					X	X		X		R
SPORT ET LOISIRS	P	R		X		X		X		X	

T titulaire S suppléant R responsable X membre  
P Président de droit

## **COVID-19 : distribution de masques**

Bénévoles et élus ont distribué des masques pour chaque habitant de plus de 6 ans inclus, masques offerts par le département la Communauté de Communes du Pays de Craon.



## **Départ à la retraite de Martine PELTIER**

À 62 ans, Martine Peltier, employée au sein de la commune depuis Septembre 2013 a pris sa retraite fin mars 2020. Ses missions principales étaient : surveillance des enfants à la garderie du soir, gestion de la salle des fêtes (réservation, états des lieux, ménage) et l'entretien des locaux communaux. Elle reste bénévole pour la permanence du dépôt de pain.

La municipalité la remercie pour toutes ces années de service et lui souhaite de profiter d'une merveilleuse retraite bien méritée !

## **Le dépôt de pain**



Dans l'attente de la réouverture du commerce et pour rendre service aux habitants, un dépôt de pain est ouvert de 8h30 à 10h du mardi au dimanche. Il est tenu par des bénévoles et des élus.

Merci à eux.

## SERVICES DIVERS

### Impôts locaux

Recouvrement des taxes locales (taxes foncières) :  
Centre des impôts 16 rue de la Harelle 53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE  
Tél. : 02 43 09 54 10

Recouvrement des services communaux (loyer, cantine, concessions) :  
Trésorerie de Craon Place Volney 53400 CRAON  
Tél. : 02 43 06 13 44



### Eau potable - Assainissement

Communauté de Communes du Pays de Craon  
Centre administratif intercommunal 1 Rue de Buchenberg 53400 CRAON  
Tél. : 02 43 06 14 03  
Mail : eau@paysdecraon.fr

### Service des déchets ménagers

Communauté de Communes du Pays de Craon  
Centre administratif intercommunal 1 Rue de Buchenberg 53400 CRAON  
Tél. : 02 43 09 61 64  
Mail : [environnement@paysdecraon.fr](mailto:environnement@paysdecraon.fr)

Nouveauté : Tous les mois, une information sur le tri et la prévention paraîtra sur le compte Facebook de la communauté de communes.



[Communauté de Communes du Pays de Craon](https://www.facebook.com/communauté-de-communes-du-pays-de-craon) .

*Si vous souhaitez recevoir un bac d'ordures ménagères, ou si vous souhaitez changer le volume de votre bac (suite à un changement dans la composition du foyer), vous pouvez contacter ce service.*



### La paroisse



Maison paroissiale de la Sainte Famille sur Oudon  
7 rue de la Poste 53230 COSSE-LE-VIVIEN  
Tél. : 02 43 02 75 14

### La conciliation judiciaire

La conciliation est un mode alternatif de règlement des conflits, gratuit, rapide, avec des droits préservés en cas d'échec, sécurisant quand le constat d'accord est assorti d'une homologation auprès du juge du Tribunal d'Instance.

La conciliation concerne les conflits de voisinage, les problèmes de mitoyenneté, les conflits entre propriétaires et locataires, les conflits entre un consommateur et un professionnel, le recouvrement d'une somme d'argent, la contestation d'une facture ou la mauvaise exécution d'un contrat (délais, garantie) et les litiges en matière prud'homale.

Les RDV sont pris auprès de la mairie de Cossé-le-Vivien (02 43 98 80 24) le dernier jeudi de chaque mois.

La conciliation ne peut intervenir pour les litiges avec l'administration, les affaires d'état civil et familiales.



### Garde des jeunes enfants

Assistantes maternelles en activité à Laubrières :

Nelly Buret 02 49 80 19 02  
Virginie Moisy 02 43 70 07 78  
Laurence Renault 02 49 80 16 90  
Hélène Scaravetti 02 43 09 08 33

La liste peut également être obtenue auprès du Relais Parents Enfants (RPE) du Pays de Craon :

06 22 00 07 27 ou 02 43 91 79 21

[rpecosse@cias.paysdecraon.fr](mailto:rpecosse@cias.paysdecraon.fr)

## Le portail familles du CIAS du PAYS DE CRAON

<https://familles.paysdecraon.fr/>

29 rue de la Libération 53400 CRAON

Tél : 02 43 09 09 65



Le portail familles vous permet d'inscrire vos enfants dans les accueils de loisirs ou aux animations jeunesse proposées par le CIAS.

Vous y trouverez toutes les informations utiles :

- programme des animations,
- tarifs,
- conditions d'inscription, etc.

Des plaquettes sont disponibles en mairie.

## Le service social

Antenne Solidarité de Craon 7 rue de l'Épron 53400 CRAON

Tél. : 02 43 09 17 80

L'assistant(e) social(e) peut se déplacer à domicile en fonction de la demande.

## La Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)

La Maison Départementale de l'Autonomie apporte toute information susceptible d'aider les personnes en perte d'autonomie dans leur vie quotidienne : aménagement du logement, aide à domicile, ouverture de droits, entrée en établissement, insertion professionnelle, scolarisation... Elle propose un accompagnement personnalisé et adapté à la situation de chacun.

Elle s'appuie sur un réseau de 12 antennes territoriales réparties sur le département. La Communauté de Communes du Pays de Craon :

- Accueil sur RDV les lundis matin au pôle santé, 28 rue Daudier à RENAZÉ

- Accueil sur RDV les lundis après-midi au pôle santé, 8 route de Nantes à CRAON

Un numéro de téléphone unique : 02 43 677 577

Mail : [mda@lamayenne.fr](mailto:mda@lamayenne.fr)

Plus d'informations sur [www.lamayenne.fr](http://www.lamayenne.fr) (onglet MDA)

Le Conseil Départemental souhaite développer et soutenir le métier d'accueillant familial qui consiste à accueillir à son domicile jusqu'à 3 personnes. Il est rémunéré directement par la personne accueillie sur la base d'un contrat d'accueil. L'accueil peut être à temps complet, partiel, permanent ou temporaire.

## La gendarmerie

Pour toutes les situations urgences, un seul réflexe, composer le 17.

Pour le suivi des procédures, les dépôts de plainte, etc. : contacter la communauté de brigades de CRAON (02 43 06 17 20 ou

[cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr)).

Pour tout besoin **non urgent** (questions de sécurité du quotidien, renseignements, conseils de prévention), la brigade numérique répond 24h/24 et 7j/7 par messagerie instantanée.

Ma gendarmerie en ligne est accessible par les canaux suivants :

→ via un chat sur la page [www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique),

→ via Facebook Messenger [www.facebook.com/gendarmerienationale](https://www.facebook.com/gendarmerienationale)

→ via les messages privés Twitter [@gendarmerie](https://twitter.com/gendarmerie)

Si vous souhaitez vous inscrire à l'opération « **tranquillité vacances** », demandez le formulaire à

[cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr).

Ce service s'adresse aux particuliers et aux professionnels.



## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### Effectuer vos démarches sur Internet

L'utilisateur peut accéder à tout moment 24h/24 et 7j/7 depuis son domicile, aux téléprocédures en se connectant sur ces deux sites :

- <https://www.service-public.fr>

Ce site ouvert aux particuliers, aux professionnels et aux associations regorge de fiches pratiques dans tous les domaines : famille, papiers, justice, logement, transport, loisirs, santé, social, etc ...

- <https://ants.gouv.fr>

L'agence nationale des titres sécurisés vous permet de remplir vos pré-demandes de cartes d'identité, de passeport, de faire une demande de permis de conduire, une demande de carte grise, et aussi de commander des timbres fiscaux dématérialisés.

Vous pouvez remplir une pré-demande de pièce d'identité sur Internet afin de gagner du temps lors de votre passage au guichet. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes que les renouvellements, même en cas de perte ou de vol. Vous devez quand même vous rendre en mairie pour finaliser votre dossier.

Vous pouvez faire votre demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil. Les communes les plus proches équipées du dispositif de prise d'empreintes digitales sont Craon, La Guerche-de-Bretagne, Saint-Berthevin. Il n'est plus possible de déposer votre dossier à la mairie de Laubrières. Attention toutefois, le dépôt de votre demande et le retrait de votre titre d'identité doivent se faire dans la même mairie.

### Le recensement citoyen obligatoire

Tous les jeunes ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser auprès de leur mairie dans les 3 mois suivant leur date d'anniversaire. Ce recensement permettra à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Pièces à fournir : livret de famille

La mairie délivrera une attestation de recensement.



*L'organisation de ma JDC,  
maintenant c'est en ligne !*



### L'inscription sur les listes électorales

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin.

Le citoyen a la possibilité de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/IS>

Les scrutins des élections régionales et départementales sont prévus en juin 2021.

### Les demandes d'actes d'état civil

La mairie ne peut vous délivrer que des extraits ou copies d'actes enregistrés sur les registres de la commune, (sous certaines conditions de filiation avec la personne concernée pour les actes de moins de 75 ans).

Les registres de plus de 75 ans sont consultables. La mairie ne fait plus de copies pour préserver ses registres.

### L'Espace France Service du Pays de Craon



Si vous ne disposez pas d'Internet, vous pourrez vous rendre à l'Espace France Service du Pays de Craon situé 29 rue de la Libération 53400 CRAON

Tél. : 02 43 09 09 65

msap@cias.paysdecraon.fr

Horaires : 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 le lundi

9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du mardi au vendredi.

La plaquette présentée ci-dessous est disponible en mairie.

L'espace France Services du Pays de Craon c'est :



- Un espace informatique en accès libre (internet, traitement de texte)
- De la documentation sur les thèmes : la santé, la mobilité, l'emploi, la formation, l'accès aux droits, la retraite...
- Un accueil en toute confidentialité
- Un accompagnement aux démarches en ligne :  
Création d'une adresse mail  
Information sur France Connect  
Impression et numérisation de documents
- Un accompagnement aux démarches administratives



- Une médiatrice sociale pour vous accompagner dans vos démarches administratives et sociales  
Pour prendre rendez-vous : 02.43.09.09.65  
Possibilité d'être reçu à Craon, Cossé-Le-Vivien et Renazé
- Une chargée de mission emploi pour vous conseiller et vous soutenir dans votre recherche d'emploi  
Pour prendre rendez-vous : 06.79.39.32.41  
Possibilité d'être reçu à Craon, Cossé-Le-Vivien et Renazé

Espace France Services du Pays de Craon

29 rue de la Libération  
53400 CRAON  
franceservices@cias.paysdecraon.fr  
02 43 09 09 65






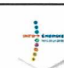


Le Lundi  
9h-12h30 / 14h30-17h30  
Du Mardi au Vendredi  
9h-12h30 / 13h30-17h30



Espace  
  
France  
services



Nous vous accueillons à l'Espace France Services pour	
 <b>santé famille retraite services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte</li> <li>• Accompagnement aux services en ligne</li> <li>• Mise en relation avec un technicien MSA</li> </ul>
 <b>ALLOCATIONS FAMILIALES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte</li> <li>• Accompagnement aux services en ligne</li> <li>• Mise en relation avec un technicien CAF</li> </ul>
 <b>l'Assurance Retraite</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte</li> <li>• Dossier retraite (demande et informations)</li> </ul>
 <b>l'Assurance Maladie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte AMELI</li> <li>• Démarches en ligne (carte européenne, paiement)</li> <li>• CMU-C / ACS</li> <li>• Messagerie sécurisée AMELI</li> </ul>
 <b>DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte</li> <li>• Déclarer les revenus en ligne</li> <li>• Paiement en ligne</li> <li>• Messagerie sécurisée</li> </ul>
 <b>Fepem</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte (CESU)</li> <li>• Inscription d'un salarié à domicile</li> <li>• Accompagnement aux démarches</li> <li>• Déclaration mensuelle</li> </ul>
 <b>pôle emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte</li> <li>• Actualisation du dossier</li> <li>• Conseil et soutien dans la recherche d'emploi</li> </ul>
 <b>Agence Nationale des Titres Sécurisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte ANTS (Agence Nationale des Titres sécurisés)</li> <li>• Accompagnement à la demande de permis de conduire</li> <li>• Accompagnement à la demande de carte grise</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation des outils en ligne la poste.net</li> <li>• Création adresse mail</li> <li>• Coffre fort électronique</li> </ul>

Ils vous accueillent à l'Espace France Services			
 <b>santé famille retraite services</b>	Mutualité Sociale Agricole	Lundi (journée)	Sur rendez-vous au 02.43.39.43.39
 <b>ALLOCATIONS FAMILIALES</b>	Caisse d'Allocations familiales	Judi et vendredi (accueil en Visio)	Sur Rendez-vous sur internet ou à la Msap 02.43.09.09.65
 <b>Mission Locale 53</b>	Mission Locale	Lundi (Journée) et jeudi (matin)	Sur rendez-vous au 02.43.07.27.49
 <b>CAP EMPLOI</b>	Cap Emploi	Mardi (journée)	Sur rendez-vous au 02.43.56.66.63
 <b>Maison adolescents</b>	Maison des Ados	Mercredi après-midi	Permanence de 14h à 17h30 02.43.56.93.67
 <b>Cidff</b>	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles	4ème Vendredi après-midi du mois	Sur rendez-vous au 02.43.56.99.29
 <b>Espace Info Energie</b>	Espace Info Energie	3 <sup>ème</sup> mercredi matin du mois	Sur rendez-vous au 02.52.46.00.00
 <b>SOLIHA</b>	SOLIHA	3 <sup>ème</sup> mercredi matin du mois	Sans rendez-vous 02.43.91.19.91
 <b>Gendarmerie</b>	Gendarmerie Nationale	2 <sup>ème</sup> mercredi AM du mois	Sans rendez-vous de 14h00 à 17h
 <b>Entraide Services</b>	Entraide Services	En fonction de la demande	Sur rdv au 02.43.70.43.60
 <b>Carsat</b>	Service Sociale CARSAT	Mardi ou mercredi	Sur rdv au 3646

## INFORMATIONS DIVERSES

### Le frelon asiatique

Le frelon asiatique est apparu en France en 2004. Il s'est acclimaté et est désormais installé dans la quasi-totalité des départements français. C'est une espèce invasive qui s'attaque avant tout aux vergers et aux abeilles, qui constituent sa nourriture préférée.

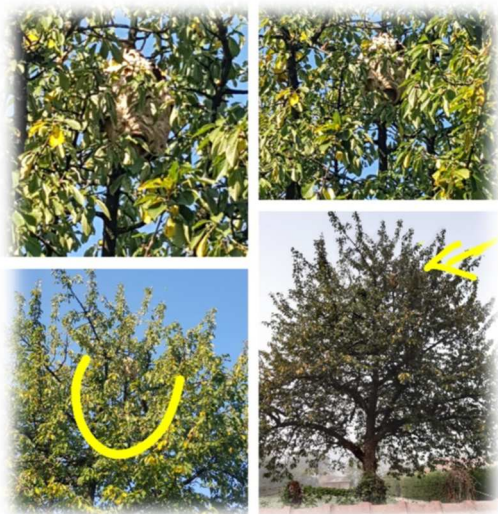


Comment reconnaître le frelon asiatique.

On peut identifier le frelon asiatique par sa taille un peu plus petite que son cousin le frelon européen et par un corps plus sombre. Le frelon asiatique mesure environ 3 cm, il s'identifie par ses pattes jaunes, son thorax noir et son abdomen

cerné d'un anneau unique orange et d'un triangle noir.

Le frelon asiatique est classé au niveau national dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique, ce qui implique un plan de surveillance et de lutte vis-à-vis de cette espèce.



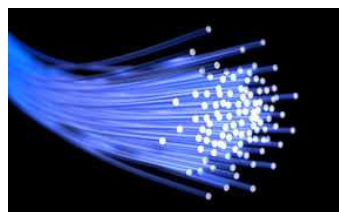
Le nid de frelons dans le cerisier près de la mairie.

Dans les Pays de la Loire, la lutte contre le frelon asiatique est portée par l'association Polleniz, qui est reconnue dans les domaines de la protection sanitaire des végétaux, de la préservation de l'environnement et de la santé publique.

Afin d'inciter les communes et la population à lutter contre le frelon asiatique, Polleniz a mis en place un « Pac frelon » (Plan d'action collectif). Laubrières adhère à ce dispositif, et s'engage à prendre en charge financièrement une partie de l'élimination des nids. En contrepartie, l'association s'occupe de la gestion et de la facturation. En cas de découverte d'un nid, les particuliers sont invités à contacter au préalable la mairie en demandant le « référent frelon asiatique ». La commune se chargera ensuite d'adresser la demande d'intervention auprès de Polleniz.

### La fibre optique ... Laubrières bientôt 100 % connecté

Le syndicat mixte « Mayenne très haut débit » a signé officiellement avec Orange, en novembre 2017, la mise en place ainsi que le déploiement du réseau très haut débit en fibre optique du département de la Mayenne. L'objectif est de couvrir 100 % des locaux mayennais, soit plus de 110.000 prises (entreprises et particuliers).



Ces travaux, lancés en 2018, devaient se terminer en fin 2021. Cependant, le **déploiement de la fibre optique pour tous les Mayennais prend du retard à cause de l'épidémie de Covid-19**. Selon Mayenne Fibre, il faudra patienter quelques mois de plus, car les travaux ne seront terminés que vers la fin 2022. La Mayenne sera alors le premier département français, hors Paris, à être 100% connecté.

La commune de Laubrières n'était que partiellement raccordée à la fin de l'année 2020.

L'avancée des travaux est consultable sur le site : <http://www.mayenne-fibre.fr>

△ **Signalement de démarchage abusif** : certaines sociétés commerciales pourraient profiter du projet *Mayenne Fibre* pour vous proposer un audit de vos équipements, vous demander vos factures de télécommunications et vous engager commercialement. En cas de doute, vous pouvez contacter la mairie ou Mayenne Fibre à l'adresse suivante : [contact.maye@mayenne-fibre.fr](mailto:contact.maye@mayenne-fibre.fr).

**Élagage** : Afin d'assurer le bon fonctionnement des services de téléphone et d'Internet, Mayenne Fibre demande un élagage régulier des plantations à proximité des lignes de communication aériennes.

Dans le cadre de la réglementation et afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, il est demandé à chacun, de réaliser l'élagage des plantations situées sur son terrain afin de maintenir les distances de sécurité avec les réseaux.

## ARTISANS SERVICES ET COMMERCES DE LAUBRIÈRES

### **GARAGE LAISNARD**

Vente et réparations de véhicules  
Lavage self service et aspirateur 7j/7  
2 rue des Sports  
Tél. : 02 43 06 95 15  
[www.garagelaisnard.fr/](http://www.garagelaisnard.fr/)

### **LE LAUBERTIN**

Bar - Épicerie pain -  
Point poste - Snacking  
2 rue d'Anjou  
(projet de réouverture en 2021)

### **FERRON COUVERTURE**

#### **Eco artisan**

Couverture - zinguerie  
Ramonage - démoussage  
Panneaux photovoltaïques  
Étanchéité de terrasse - isolation  
8 rue de la Lamballaiserie  
Tél. : 02 43 06 96 79 ou 06 21 65 09 50  
[patrice-ferron@wanadoo.fr](mailto:patrice-ferron@wanadoo.fr)

### **BREHIN-BROCHARD**

Entreprise de maçonnerie  
Ravalement, peinture, carrelage, dallage  
12 rue du Presbytère  
Tél. : 02 43 06 53 87  
[brehin.brochard@orange.fr](mailto:brehin.brochard@orange.fr)  
[www.brehin-brochard.fr/](http://www.brehin-brochard.fr/)

### **SABIN JEROME**

Eurl Charpente laubertine  
2 bis rue d'Anjou  
53540 LAUBRIERES  
Tél. : 06 47 87 96 36  
[js@charpentelaubertine.fr](mailto:js@charpentelaubertine.fr)  
<https://charpentelaubertine.fr/>



### **A2B CONCEPT**

Cours d'anglais tous niveaux  
Par téléphone et à domicile  
[a2b-concept@orange.fr](mailto:a2b-concept@orange.fr)  
[www.a2b-concept.com](http://www.a2b-concept.com)  
Tél. : 06 62 21 71 43



### **LEFEUVRE PATRICIA**

Production de volailles - oeufs  
2 rue Notre Dame  
Tél. : 02 43 06 54 08

## LE COMMERCE

Propriété de la commune en 2010, le fonds de commerce est mis en location gérance à plusieurs reprises jusqu'à sa fermeture en mai 2019.

Faute de trésorerie et de lourdeur administrative, des candidats intéressés se sont découragés.

En septembre 2019, la commune apprend l'appel à projet lancé par le groupe SOS de Jean-Marc BORELLO de reprendre 1 000 cafés dans les communes de moins de 3 500 habitants. Laubrières a décidé de déposer sa candidature.

En février 2020, notre candidature a été retenue.

Une enquête a été effectuée auprès des habitants pour connaître leur souhait de réouverture et sous quelle forme.

Une réunion publique a eu lieu suite aux 82 réponses obtenues sur 135 questionnaires distribués.



Il en sort que la majorité demande la réouverture au plus vite d'un commerce multiservices (café, pain, épicerie, produits locaux, restauration, relais poste, argent et animation). 87 % des habitants pensent que le projet est une excellente idée, nécessaire et dynamiserait la commune en maintenant le lien social qui existait.

L'association valide, suite au bilan positif, le projet.

Actuellement, celle-ci est en période de recrutement. Elle s'occupe de la formation du gérant, avance la trésorerie, rémunère le gérant avec une participation au bénéfice. Ce dernier sera suivi et conseillé par l'association afin d'assurer la pérennité du commerce. La réouverture est prévue au printemps 2021.



## LOTISSEMENT DES PINS



La commune vend une parcelle de terrain constructible viabilisé d'une superficie de 765 m<sup>2</sup> avec un bâtiment en pierres à rénover d'environ 50 m<sup>2</sup> route de Gastines.



Le prix est de 10117 € auquel il faut ajouter les frais d'acte notarié.

## LOTISSEMENT DU CHATAIGNIER

L'aménagement du terrain de 8425 m<sup>2</sup> situé route de Gastines acquis en 2018 par la commune pour un montant de 21 376 €, a été réalisé d'octobre à décembre 2020. Il est constitué de 8 parcelles dont les superficies varient de 515 m<sup>2</sup> à 747 m<sup>2</sup>.

Le bureau d'étude Plaine Étude de Laval a été choisi pour les suivis de travaux pour un montant de 20 700 €.

Les entreprises retenues pour la viabilisation du terrain sont :

- Entreprise PIGEON de RENAZE (53) pour le terrassement, la voirie, les réseaux d'eaux pluviales et usées
- Entreprise SORELUM de SAINT BERTHEVIN (53) pour les réseaux de télécommunication.
- Entreprise SUEZ RV OSIS OUEST de COUERON (44) pour le contrôle des réseaux.
- ORANGE pour les réseaux fibre optique et cuivre.

Le montant total du marché s'élève à 14 1173,91 € HT.



Une étude d'évacuation des eaux pluviales (EP) en cas de fortes précipitations a permis de créer un bassin de rétention d'un volume de 50 m<sup>3</sup> installé par l'entreprise PIGEON pour un montant de 18 288,82 € HT.



Un nouveau poste transformateur 100 kva a été posé rue Neuve par TERRITOIRE ENERGIE MAYENNE pour la desserte électrique en basse tension du lotissement et du futur centre de secours pour un coût de 58 000 € dont 37 200 € à la charge de la commune

## RÉALISATIONS 2020

### Opération argent de poche

En raison de la crise sanitaire, il n'y a pas eu de chantier « argent de poche » en 2020. Espérons qu'il sera possible d'en programmer cet été. Les jeunes de 16 à 18 ans intéressés pourront s'inscrire au mois de juin 2021.

### Travaux et achats divers

#### Toiture de la sacristie

La toiture de la sacristie a été refaite par l'entreprise FERRON COUVERTURE de Laubrières.  
Coût : 4 774 € TTC

#### Aménagement de la rue du Presbytère

Les élus ont missionné MAYENNE INGENIERIE (appui technique du Conseil Départemental 53) pour réaliser une étude de faisabilité pour la réfection de la rue du Presbytère.

Coût de la mission : 2 052 €

L'estimation des travaux s'élève à 13 3595 € HT. Une partie de ces travaux sera pris en charge par la Communauté de Communes du Pays de Craon ayant repris la compétence « eau-assainissement ».



#### Peintures et changement de porte à la Mairie

Les travaux de peinture ont été réalisés par l'entreprise PAILLARD DECO de Cossé-le-Vivien. Coût : 4 855 € TTC

La porte entre le secrétariat et le hall a été remplacée par l'entreprise HAMON de Méral.  
Coût : 1 326 € TTC



### Voirie

Travaux pris en charge par la commune :

Point à temps en agglomération : 997 € TTC



Travaux pris en charge par la

Communauté de Communes du Pays de Craon :

Renforcement de chaussée : 21 040 € TTC

Chemin rural Les Douets sur 520 ml - reprofilage en enrobé

Point à temps sur les voies communales

Entretien des accotements : 2 829 € TTC

L'élagage des sapins près de la salle des fêtes a été réalisé par l'entreprise Paul LEMOINE de Courbeville.

Coût : 594 € TTC

## LA VIE DES ASSOCIATIONS LOCALES

### COMITÉ DES FÊTES

En raison de la crise sanitaire, la 13<sup>ème</sup> édition des Foulées Laubertines n'a pu avoir lieu comme chaque année.

Cependant, notre volonté d'aider le Téléthon nous a permis de proposer une alternative à cette organisation qui nous tient à cœur. Les 5 et 6 décembre 2020 se déroulaient les *Foulées Laubertines at home*, organisées par le comité des fêtes.

Le but :

- s'inscrire sur Helloasso (cagnotte en ligne partenaire du Crédit Mutuel) pour faire un don.
- parcourir une distance de 5 ou 10 km (course à pied ou marche) en respectant les mesures sanitaires.
- envoyer si possible une petite photo.

Un tirage au sort entre les 233 participants a été effectué et une dizaine de lots a été gagné grâce à nos sponsors : Go Sport, Proxi Cuillé et David Richard.

Quelques semaines après cette manifestation, nous sommes fiers d'avoir remis la somme de 2 650 € à l'AFM Téléthon.



### GÉNÉRATION MOUVEMENT - CLUB DU BON ACCUEIL



Chaque semaine se réunit le Club du Bon Accueil (27adhérents).

Cette année, peu de jeudis ont vu les joueurs de cartes. Et nous présentons tous nos vœux de prompt rétablissement à Nicole Delozien, la présidente et lui souhaitons un rapide retour à la maison.

Et, vivement la reprise des jeux et cafés du jeudi après-midi en 2021.

### AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD ET AUTRES CONFLITS DE LAUBRIÈRES – GASTINES

Cette année 2020 a été sombre et morose avec cette crise sanitaire qui nous a supprimés 2 réunions durant lesquelles nous sommes contents de nous retrouver ce qui permet d'échanger et partager le bonheur et les peines de nos camarades et de leurs conjointes.

Fernand Soutif et Alain Le Boulch ont représenté l'Amicale au séminaire des Présidents qui a eu lieu à Renazé, le 12 mars 2020.

Le 14 septembre 2020, Fernand nous quittait après 44 ans de présidence.

Les cérémonies commémoratives ont été réduites à leur plus simple expression.

À Laubrières, Mme le Maire et Michel Hévin ont déposé la gerbe.

À Gastines, étaient présents M. le Maire, Alain Le Boulch, Lucien Harreau, Georges Rousseau et un jeune portedrapeau, Maël Beaudouin (13 ans).

Espérons que 2021 nous permette d'envisager quelques lueurs positives pour nous sortir de cette situation contrariante.

# LE COMITÉ DE FLEURISSEMENT DE LAUBRIÈRES



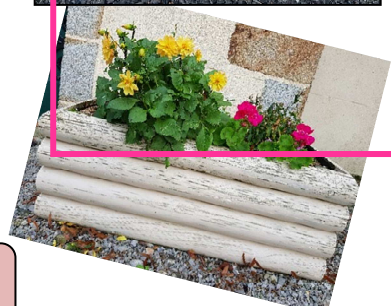
La présidente du comité de fleurissement de Laubrières souhaite à ses membres ainsi qu'à tous les habitants une année meilleure pour 2021. Des jardinières aux massifs en passant par le carré aromatique,

de jolies teintes colorent le bourg selon les saisons qui passent.

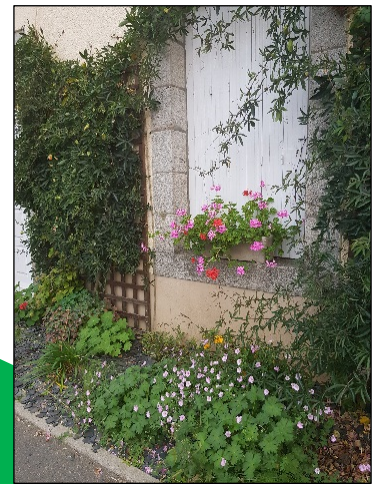
Ainsi il est fleuri à la belle saison et tout décoré, illuminé à la période des fêtes...

Voici un diaporama pour le plaisir des yeux.

Merci aux membres actifs et aux bénévoles pour leur participation. De nouvelles aides sont les bienvenues afin de partager les tâches comme celles du désherbage, de l'arrosage, du repiquage... et les bonnes idées aussi. Florelement vôtre, Barbara.



Septembre 2020 - Séance d'arrosage



Novembre 2020 - Chrysanthèmes



Décembre 2020 - Fabrication des sapins en bois



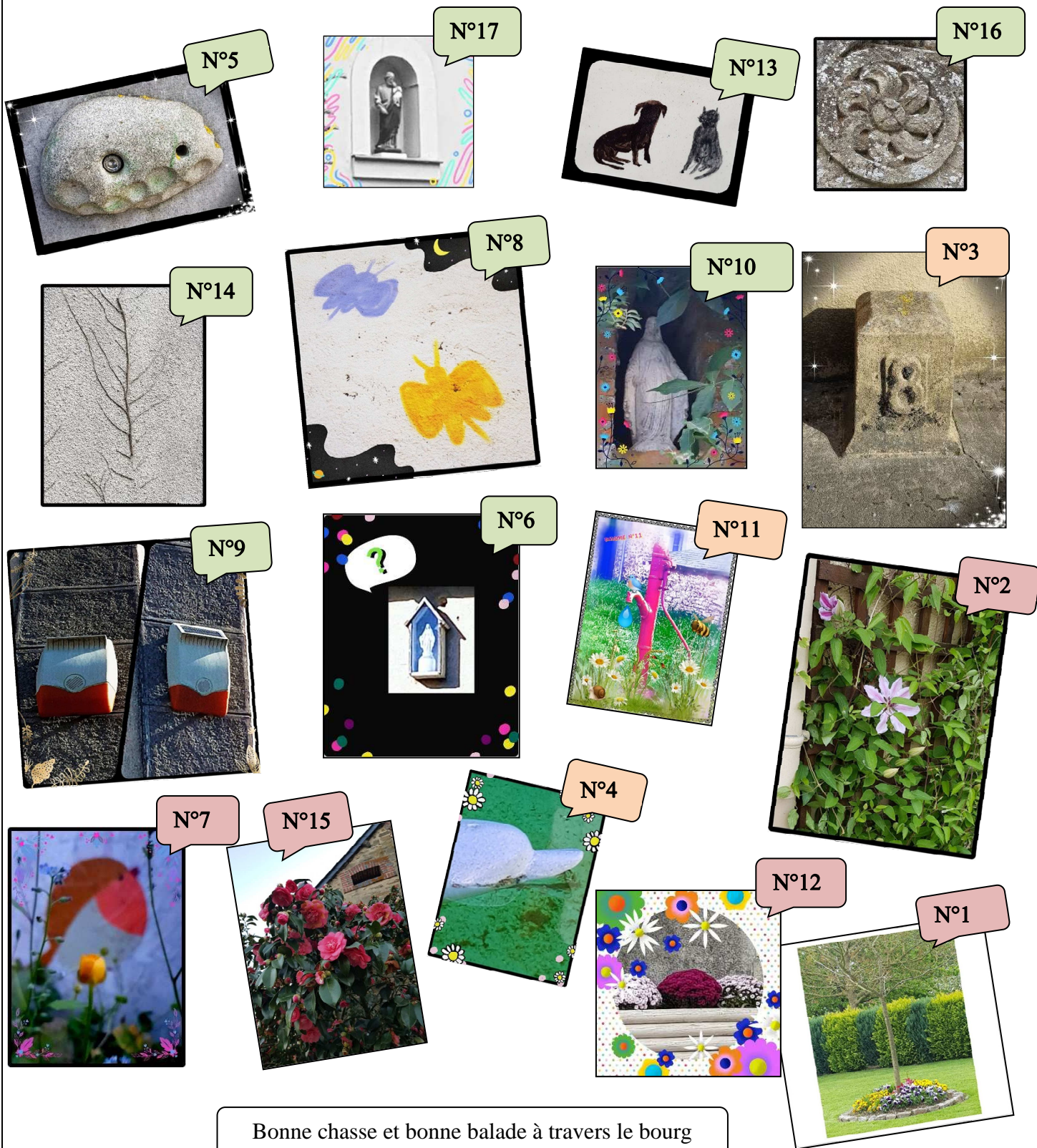
Janvier 2020 - Opération



## LE COMITÉ DE FLEURISSEMENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Sur la page *Facebook* « Comité de fleurissement de Laubrières » ou sur son *Instagram* : « les2fleursdelaub », on peut y voir des couleurs, des fleurs en photo et des détails glanés dans la commune, plus particulièrement dans le bourg (la campagne sera aussi envisagée), des images ou des indices sont à retrouver lors de vos promenades.

Voici quelques indices postés : certains sont obsolètes car saisonniers ou ont changé d'aspect. Où auraient-ils pu être photographiés ? Certaines réponses se retrouvent sur la page Fb ou sur l'Insta dans les commentaires.



## LE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL SAINT-POIX LAUBRIERES (RPI)

**Organisation** : 66 élèves répartis sur deux sites.

**Direction** : Margot Lebâcle

**Site Internet du RPI** : <http://rpi-stpoix-laubrieres.fr/>

**École Saint Joseph à Saint Poix** : 02.43.98.95.98

- CE1 CE2 : 20 élèves (Claire Croissant)
- CE2 CM1 CM2 : 19 élèves (Margot Lebâcle et Katheline Théard)

**École Notre Dame de Lourdes à Laubrières** : 02.43.06.69.00

- PS MS : 11 élèves + 4 TPS en cours d'année (Katheline Théard et Elodie Pascal ASEM)
- GS CP : 15 élèves (Frédérique Gourdin)

**AVS** :

- Sonia Lemesle (classe CE)
- Ophélie Paillard (classe GS/CP)

**Année 2020-2021** :

Suite à l'année 2019-2020, en partie écourtée à cause de la pandémie que nous avons tous connu, le choix a été fait de conserver le thème d'année de l'an passé afin d'aboutir ce projet avec les enfants. Le thème est donc le suivant : « La nature au cœur de nos vies ».

Depuis la rentrée de septembre, les CE/CM ont participé à un temps « nettoyons la nature ». Dans le même ordre d'idée, l'école de Saint-Poix est toujours un point de collecte officiel pour le recyclage des crayons. En effet, nous récupérons tous les crayons usagés que vous voudriez jeter (sauf les crayons en bois qui ne se recyclent pas avec le plastique). Les cartouches d'encre des imprimantes sont aussi récupérées et recyclées par le biais de l'école.



En lien avec la nature, les enfants de PS, MS, GS et CP, ont quant à eux vécu une intervention du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).

Le projet de l'année est aussi de remettre en service le composteur qui est à l'école de Laubrières (il sera alimenté par les déchets de la cantine -bien que peu nombreux-) et géré par des enfants responsables après la cantine. Afin de sensibiliser les enfants au fonctionnement d'un composteur, le RPI a accueilli Lisenn Mingant de la Communauté de Communes pour une intervention à ce sujet. Les CE/CM ont ensuite réalisé des affiches (une par école et une pour la cantine) afin de pouvoir s'y référer au besoin. Deux jardinières ont aussi été confectionnées par Pascal et installées à l'école de Saint-Poix. Les enfants devraient donc dans les mois qui viennent vivre des ateliers de jardinage au sein des deux écoles du RPI.



Le **11 octobre 2020** : N'ayant pas pu faire leur communion l'an passé, les enfants de CM2 ont pu vivre ce moment fort qui avait été reporté.

**Mardi 24 novembre 2020** : Les CE/CM ont rencontré Sidonie, l'intervenante de la BCD à la salle des fêtes de Saint-Poix pour un moment détente de contage d'histoires.

Depuis le **mardi 17 novembre**, les enfants de CE vont à la piscine. Ils devraient pouvoir bénéficier de 6 séances, ensuite à la mi-janvier viendra le tour des GS/CP (normalement les enfants du RPI se rendent ensemble à la piscine, mais le contexte actuel ne permet l'accès à la piscine pour qu'une seule classe à la fois, les 12 séances prévues pour le RPI ont donc été divisées pour que chaque groupe classe puisse bénéficier de la moitié des séances).

Comme les enfants ont l'habitude de le faire depuis 3 ans maintenant, une carte de vœux a été envoyée aux personnes âgées des communes du RPI afin de leur souhaiter une bonne année.

Plusieurs autres sorties et moments forts ont été pensés par l'équipe enseignante, cependant, une grande prudence est de mise quant à leur maintien possible... Nous avons des projets et nous verrons au fur et à mesure si la tenue de chacun de ces événements est possible.

### **Fin année scolaire 2019-2020 :**

De décembre à janvier, l'opération « Un enfant, un livre » avait été reconduite par l'association « Lire c'est partir » afin de proposer aux enfants du RPI & à leurs familles des livres à prix réduit (0,80 € le livre ou le CD audio).

Du **3 au 7 février 2020** : Les enfants de CE et CM sont partis en classe de neige à La Bourboule (63) avec l'école de Méral. Ils ont découvert le ski alpin pour beaucoup d'entre eux, mais aussi le métier de musher, la ville de La Bourboule (randonnée et rallye découverte), la vie du début du siècle dernier en Auvergne (Musée de la Toinette à Murat-le-Quaire et veillées folkloriques).

Le **11 février 2020** : Les enfants de PS, MS, GS et CP ont accueilli Thierry Mousset à l'école, un conteur qui les a fait voyager.



Du **2 mars** jusqu'au début du confinement : Tous les lundis, les élèves de GS-CP et CE1-CE2 se rendaient à la **piscine** de Craon.

**Mardi 3 mars 2020** : BCD à Saint-Poix pour les CE/CM.

**Lundi 9, mardi 10 et vendredi 13 mars** : Course d'orientation avec Christophe et travail sur les énergies renouvelables avec Marion à La Rincerie pour les CM.





La fermeture des écoles ayant été active du 16 mars au 12 mai, plusieurs sorties scolaires n'ont pas pu aboutir. Cependant, un lien fort avec les enfants et leurs familles a été maintenu grâce à la continuité pédagogique à distance. Aussi, lors du retour à l'école, les enfants ont été accueillis en demi-groupe afin de permettre une distanciation physique entre chaque enfant en classe et sur la cour de récréation. Puis, juste avant les vacances scolaires, malgré le contexte sanitaire qui nous empêchait de vivre des sorties, nous avons pu partager un pique-nique de fin d'année au sein de chaque classe (avec le retour des groupes classe au complet lors des derniers jours d'école).

Tout au long de l'année les enfants du RPI ont pu vivre des temps forts qui reprennent les grands événements du calendrier liturgique. Pour les élèves inscrits en Culture religieuse, ces temps forts étaient l'occasion de s'ouvrir sur le monde et de découvrir d'autres cultures et religions.

À la fin de chaque période, nous fêtons les anniversaires à l'école et nous en profitons pour organiser un conseil d'école. Lors de ce conseil, les enfants tentent de résoudre des problèmes liés à la vie en groupe ou font part de leurs idées pour la vie de l'école à l'équipe enseignante.

L'ensemble de l'équipe enseignante du RPI Saint-Poix Laubrières se forme depuis trois ans en neurosciences éducatives, en abordant les intelligences multiples ainsi que le processus de mémorisation chez les élèves, mais aussi la gestion des émotions. Par ce biais l'équipe travaille aussi l'attention et la concentration chez les enfants. En classe, les enfants expérimentent alors différentes méthodes d'apprentissage des mots de dictée, des tables de multiplication. De manière synthétique, nous avons à cœur de rendre les enfants acteurs de leurs apprentissages.

En fin d'année scolaire, nous avons aussi souhaité une belle retraite à Martine Coutard, enseignante spécialisée qui intervenait sur le RPI depuis plusieurs années.

### L'O.G.E.C

L'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique est une association de type loi de 1901.

Elle a été voulue par l'enseignement Catholique.

L'O.G.E.C reçoit des familles des contributions (160€/enfant). A savoir qu'il y aura une augmentation de 10 à 20€ par an, pour atteindre la cotisation de 200€, comme le préconise l'UDOGEC.

En contrepartie, ses missions sont les suivantes :

- La gestion financière et comptable des établissements et de la garderie
- La gestion sociale : L'O.G.E.C est l'employeur des personnels non enseignants, et des chefs d'établissements
- L'entretien de l'établissement, l'amélioration de l'accessibilité...

Elle travaille en lien avec le chef d'établissement, l'APEL et la paroisse et est constituée de parents bénévoles qui ont souhaité s'investir dans la vie de l'école de leurs enfants. L'OGEC a pour but d'offrir à la communauté éducative les meilleures conditions matérielles qui permettent la réalisation du projet éducatif de l'établissement.

### Nouveau bureau

Présidente : Linda Levacher

Vice-présidente : Virginie Bastard

Trésorière : Nathalie Prod'homme

Vice-trésorière : Ophélie Bruneteau

Secrétaire : Nicolas Dugué

Membres de droit : Margot Lebâcle, chef d'établissement et Stéphanie Piron, présidente de l'APPEL

Cette année, nous avons le plaisir de compter parmi nous des nouveaux membres qui font également partie de la commission scolaire des 2 mairies, Virginie Bastard et Marie Chambard, ainsi que Carole Joufflineau, Tatiana Langlais et Olivier Langlais que nous remercions chaleureusement.

### Le forfait communal

La commune a voté une participation de 525 € par élève pour l'année scolaire 2020/2021.

Chaque année, les municipalités de Saint-Poix et Laubrières offrent un dictionnaire aux futurs collégiens.



## Périscolaire

### Garderie :

Le service est assuré à l'école de Laubrières par Élodie Pascal.

Horaires : 7h30 à 8h35 et 16h45 à 18h30.

Tarifs : 0,50 € le ¼ h.

### Cantine :

Le service est assuré à la salle des fêtes de Laubrières par Mme Myriam Désert, assistée de Mme Audrey Pommier. Les repas sont préparés et livrés par le restaurant scolaire de Cossé-le-Vivien.

Horaires : 12h00 à 13h15

Tarif : 4,06 € le repas

Vous pouvez consulter le menu sur le site de la commune.



### Transport scolaire du midi :

Le service est assuré par les établissements LE PAPE du Pertre.

Tarifs pour l'année scolaire : 20 € pour 1 enfant ; 25 € pour 2 enfants ; 30 € pour 3 enfants.

**Tous ces services bénéficient du soutien financier des deux communes du RPI Saint-Poix/Laubrières. Pour Laubrières, cela a représenté un coût de 23 853 € en 2019/2020.**

### Collèges du secteur :

Collège privé Saint Joseph à Cossé-le-Vivien : 02 43 98 80 68

Collège public de l'Oriette à Cossé-le-Vivien : 02 43 98 80 17

## **APEL : ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI LAUBRIÈRES / SAINT-POIX**

L'APEL, avec le soutien de l'OGEC, organise plusieurs opérations et animations afin de participer au financement des sorties pédagogiques, notamment le séjour à La Bourboule, qui a eu lieu du 3 au 7 février 2020, pour les élèves du CE1 au CM2

Une porte ouverte des écoles a eu lieu exceptionnellement le vendredi 28 août 2020 de 16h à 18h, pour permettre aux nouvelles familles et aux enfants qui changeaient de classe de découvrir les classes et l'équipe enseignante (celles du mois d'avril ayant été annulées).

En décembre, une vente de « gâteaux Bijou » a connu un réel succès.

Un livre a été offert à chaque élève pour Noël.

Plusieurs autres projets sont prévus pour cette nouvelle année scolaire, mais leur maintien dépendra de l'évolution de la crise sanitaire.

La Troupe de Saint-Poix « A Tour de rôle » a joué la comédie « Pause caddie » de Jean-Charles Gaillard les 7, 8 et 13 mars 2020. Les autres représentations ont été annulées en raison de l'épidémie liée à la COVID-19. Elle comptait pouvoir la représenter de nouveau en 2021 et avait pour cela repris les répétitions. Malheureusement, 2021 sera une année sans théâtre pour l'école et pour tous les fidèles spectateurs.

### **Nouveau bureau :**

Présidente : Mme Piron Stéphanie

Vice-Présidente : Mme Moisy Virginie

Trésorier : Mr Philippot Jérôme

Vice-Trésorière : Mlle Pétard aurélie

Secrétaire : Mme Pavis Anne-Marie

Membres : Mme Pommier Audrey, Mme Pineau Céline, Mlle Guillet Valérie, Mme Maillard Emilie, Mr Béasse J-François, Mr Boisseau Jérémy

La porte ouverte des écoles aura lieu :

- pour l'école Saint-Joseph à Saint-Poix, le vendredi 26 mars 2021 de 16h30 à 18h30
- pour l'école Notre-Dame-de-Lourdes à Laubrières le samedi 27 mars 2021 de 10h à 12h

## ADMR CUILLÉ LAUBRIÈRES GASTINES

42 rue du Maine 53540 CUILLÉ

[cuille@admr53.fr](mailto:cuille@admr53.fr)

Tél. : 02 43 70 95 44

Accueil téléphonique : mardi de 9h à 13h et jeudi de 10h30 à 16h30

Accueil physique : mardi de 10h à 13h et jeudi de 13h30 à 16h30

Les services à domicile pour les personnes dont les aptitudes physiques diminuent ou qui sont très occupées, sont une solution efficace pour vous permettre de demeurer autonome à votre domicile. Vous pouvez en particulier faire appel à ADMR de Cuillé qui vous proposera une gamme de prestations complètes chez vous, en exerçant son activité sous statut privé non lucratif.

### Présentation de 2 nouveaux services :



**Soufflez,  
on prend  
le Relais !**

**Service de  
Baluchonnage**

Pour les proches aidants  
de personnes âgées ou  
en situation de handicap  
(adultes et enfants)

**Nous contacter**  
Coordinatrice service Baluchonnage - Marie Lebihain  
Tél. : 02 43 59 17 40 / 06 19 01 72 16  
E-mail : [mlebihain@fedes53.admr.org](mailto:mlebihain@fedes53.admr.org)

**DMR**  
pour tous, toute la vie, partout.  
[admr53.fr](http://admr53.fr)

Vous accompagnez au quotidien un proche  
âgé ou en situation de handicap ?  
Vous souhaitez prendre du temps pour vous et vous absenter sereinement ?  
**Soufflez, on prend le relais !**

- Le service de Baluchonnage**  
Le service propose un temps de répit au proche aidant qui s'absentera du domicile de la personne qu'il accompagne. La personne sera accompagnée par un seul professionnel. Le dispositif est possible toute l'année, 24h sur 24 (week-end, semaine, vacances, ...).
- Un dispositif de confiance**  
Le Baluchonneur, encadré par une équipe de coordination, intervient au domicile de la personne aidée de 36 heures à 3 jours (72 heures) consécutifs afin de prendre le relais du proche aidant auprès de la personne dans toutes les tâches de la vie quotidienne (aide à la personne, déplacements, activités de loisirs, etc.).  
Pour vous proposer un dispositif de qualité, un temps de préparation de minimum 1 mois sera nécessaire avant de commencer la prestation.
- Des repères préservés**  
Une rencontre préalable à domicile permet de bien connaître la personne aidée, son environnement et ses habitudes de vie. Les interventions des services extérieurs restent inchangées (service d'aide à domicile, infirmier, ...). La personne peut donc rester dans son cadre de vie habituel pendant que le proche aidant s'absente du domicile en toute tranquillité.
- Personnes aidées et territoire d'intervention**  
Toute personne habitant sur le département de la Mayenne (qu'elle soit ou non déjà aidée par les services de l'ADMR) qui accompagne au quotidien une personne âgée ou en situation de handicap (adulte et enfant).
- Les tarifs 2020**  
Reste à charge de 7 euros TTC de l'heure, soit 252€\*, pour un minimum de 36 heures d'intervention, après prise en charge financière individuelle.  
\* Ouvre droit à une réduction ou crédit d'impôts à hauteur de 50%, soit un montant final de 126 euros pour 36 heures.

*Nombre de baluchonnage limité par an, en fonction du budget disponible.*

Nos partenaires



### Le service de baluchonnage

Il s'agit d'un temps de répit pour le proche aidant qui s'absentera du domicile de la personne qu'il accompagne. Le baluchonneur intervient à domicile de la personne aidée de 36 à 72 heures consécutives afin de prendre le relais d'un proche aidant. Une rencontre préalable à domicile permet de connaître la personne aidée, son environnement, ses habitudes de vie.

Pour obtenir toutes les informations, contacter la coordinatrice Mme Marie Lebihain.

### Le service polyvalent d'aide et de soins à domicile du Pays de Craon (SPASAD)

Il propose l'intervention conjointe du service de soins infirmiers à domicile et du service d'aide et d'accompagnement à domicile pour accompagner au quotidien les personnes en perte d'autonomie.

Coordonnées et contact :

SPASAD 70 rue Lavoisier 53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

Tél : 02 43 98 94 33

Mail : [spasad.paysdecraon@gmail.com](mailto:spasad.paysdecraon@gmail.com)

## DIVERTISSEMENT

### Bricolage

#### Créer un tableau pense-bête en bouchons de liège

Matériels : -Un vieux cadre  
-Des bouchons, encore des bouchons  
-Un couteau sans dents  
2 -Une planche à découper  
-Un pistolet à colle (ou de la colle en tube)

1 - Commencer par préparer le cadre : retirer la vitre et ne garder que le fond rigide. Si besoin vous pouvez repeindre le cadre.

2-Coupez ensuite tous vos bouchons dans la longueur.

3-Avant de les coller, disposez-les sur le cadre pour vérifier leur emplacement. Faites les ajustements en tranchant les bouchons se trouvant sur les bords. Une fois que l'arrangement vous plaît, collez les demi-bouchons un par un.



Ce qui est pratique, c'est que le jour où vous vous lassez de votre tableau d'affichage, il peut se transformer en dessous de plat.

#### Recette de POTÉE AUX NAVETS

Ingrédients :

- 6 pommes de terre
- 200 g de lard fumé
- 6 navets
- lait
- beurre
- sel / poivre / muscade
- fromage râpé (type Emmental)

Préparation : 20 minutes

Cuisson : 30 minutes



1-Éplucher les pommes de terre, et les couper en morceaux.

2-Éplucher les navets, et les couper également en quartiers.

3-Faire rissoler le lard coupé en morceaux, dans le beurre.

4-Déglacer avec un peu de lait.

5-Ajouter les pommes de terre et navets.

6-Recouvrir au 2/3 de lait (voilà pourquoi la quantité de lait n'est pas indiquée).

7-Saler et poivrer. Ajouter un peu de muscade.

8-La cuisson est terminée lorsque les pommes de terre et les navets sont cuits (donc, bien vérifier la cuisson).

Bon appétit !

# FLASH INFO RADAR QUIZZ

L'installation du radar pédagogique date de septembre 2015.

À la fin du mois d'août 2020, une extraction des données a été réalisée et analysée.

Et, à cette occasion, le paramétrage a été modifié, ainsi « PRIORITÉ À DROITE » apparaît quand le véhicule approche de l'appareil. Est-ce que cela a pu avoir une incidence sur la vitesse des conducteurs ?

Le quizz suivant permettra peut-être d'y répondre...

P1-Période 1 : 29 septembre 2015 au 25 août 2020

P2-Période 2 : 26 août 2020 au 15 janvier 2021



## 1 – En moyenne par jour, combien de véhicules entrent à Laubrières par la route de Saint-Poix ?

- |                |       |       |       |
|----------------|-------|-------|-------|
| - pour la P1 : | a 399 | b 480 | c 650 |
| - pour la P2 : | a 305 | b 380 | c 415 |

## 2 – Quelle est la vitesse maximale en km/h relevée par le radar ?

- |                |       |       |       |
|----------------|-------|-------|-------|
| - pour la P1 : | a 138 | b 153 | c 175 |
| - pour la P2 : | a 147 | b 135 | c 115 |

## 3 – Quelle est la vitesse moyenne en km/h enregistrée par le radar ?

- |                |         |         |         |
|----------------|---------|---------|---------|
| - pour la P1 : | a 65,24 | b 54,78 | c 46,21 |
| - pour la P2 : | a 45,55 | b 51,42 | c 56,83 |

### Questions subsidiaires

❶ Pourquoi, entre les mois d'août et de décembre 2016 pendant la période 1, y a-t-il eu moins de 20 véhicules/heure qui sont entrés dans le bourg par la route de Saint-Poix ?

❷ Pourquoi, le 19 septembre 2020, y a-t-il eu 51,76 véhicules/heure, la plus grande moyenne de véhicules entrants par heure pour la période 2 ?



Réponses : 1 a-c, 2 b-c et 3 c-a

3 – Laubrières (Mayenne) - Vue prise route de Saint-Poix



## PROJET EXPOSITION SUR LA COMMUNE

Dans le cadre d'un projet sur le thème de « LAUBRIERES AVANT ET MAINTENANT », la municipalité recherche des photographies ou documents illustrant la vie dans notre commune.

À cette fin, l'équipe municipale se tourne vers les Laubertins et sollicite leur contribution dans la réalisation de ce projet.

N'hésitez donc pas à regarder dans vos greniers ou albums à la recherche de témoignages ou photos d'avant jusqu'à aujourd'hui.

Ces précieux documents seront manipulés avec précaution, scannés puis restitués bien évidemment, à leur propriétaire.

Nous comptons sur vous.

Renseignements : BURET Nelly ([buret.nelly@neuf.fr](mailto:buret.nelly@neuf.fr))

# Lotissement Le Châtaignier

Commune de LAUBRIÈRES

**18€ TTC/m<sup>2</sup>**



**Infos en Mairie**

**02.43.06.60.61**



**PLAINES ETUDE**  
Maîtrise d'œuvre infrastructure VRD & Paysage

Bulletin d'informations municipales de la commune de Laubrières  
Réalisé par la mairie de Laubrières – reproduit par l'imprimerie Trohel de l'Huisserie.